

LRD

Le Limousin rend ses élevages moins nocifs pour le climat



Civam Limousin

39

Centrée sur l'élevage bovin, l'agriculture en région Limousin est très fortement émettrice de gaz à effet de serre. Le Programme Limousin agriculture climat (Plac) mis en place voilà deux ans a pour but de rendre les élevages plus autonomes en apports alimentaires, plus économes en énergie et, par conséquent, moins nocifs pour le climat.

Côté pile, la limousine est une race bovine trapue qui fait la fierté des éleveurs locaux et la réputation de la région. Sa viande est réputée pour son goût, et sa robe rouge façonne la courbe des prairies et l'identité du lieu. Côté face, comme toutes les vaches, la limousine relâche beaucoup de méthane, puissant gaz à effet de serre.

A cause du méthane, l'agriculture du Limousin représente 43 % des émissions de gaz à effet de serre de la région (la moyenne française des émissions dues à l'agriculture est de 27 %). Et cela sans comptabiliser les émissions dues à la destruction de la forêt amazonienne pour y faire pousser le soja dont les bovins se nourrissent en partie. Il faut dire que la région compte plus de bovins (1,1 million) que d'habitants (730 000). Les prairies constituent 85 % de la surface agricole.

Reconsidérer la place de l'industrie de la viande dans le Limousin dans le cadre d'une refonte complète du modèle agricole n'étant pas à l'ordre du jour, deux grandes voies essentiellement techniques peuvent améliorer ce bilan climatique : l'une se focalise sur la vache, l'autre considère l'ensemble du système agricole en territoire limousin.

L'utopisme high-tech n'est pas avare d'idées pour ensermer encore un peu plus la vache dans les rets de l'agro-industrie de la viande. L'objectif de réduire l'impact de l'élevage sur le climat lui fournit l'occasion de pousser sa logique quelques crans plus loin.

Une première option est de modifier génétiquement les belles rouges pour qu'elles relâchent moins de méthane. Une autre est d'élaborer des fourrages qui boostent leur productivité et diminuent les émissions par kilo de viande produit. Une troisième consiste à les rassembler dans des usines pour capter leurs déjections afin d'en faire du biogaz à grande échelle.

L'autre grande voie, que la région Limousin a choisie avec son Plan agriculture et climat (Plac), garde les pieds des paysans et les sabots des vaches sur terre. Son premier objectif est de rassembler le plus possible d'acteurs du monde agricole limousin autour d'une série d'actions et de programmes, souvent déjà existants, qui visent à diminuer la dépendance alimentaire et énergétique des exploitations.

La liste des partenaires du Plac est longue : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le Conseil régional, les chambres d'agriculture, le Fonds européen de développement régional (Feder), l'Institut

national de recherche agronomique (Inra), le Centre de valorisation du milieu rural (Civam) Limousin, l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (Ardear), le Groupement des agrobiologistes du Limousin (Gablim), des organisa-

tions de producteurs et des associations de l'environnement.

Le Plac est le plus avancé des plans climats agricoles qu'une dizaine de collectivités territoriales, dont les régions Bretagne et Pays de la Loire, ont engagés.

Des résultats spectaculaires

Les tanks à lait en Bretagne

En Bretagne, 15 000 exploitations laitières pompent de 2 à 3 % de l'électricité consommée dans la région. Les tanks réfrigérés où le lait est conservé après la traite sont des gouffres à électricité. Logiquement, un programme d'économie d'énergie a été lancé autour de ces réservoirs. L'idée est de refroidir le lait en amont des tanks au contact de tuyaux remplis d'une eau qui monte à 20°C et dont les bêtes s'abreuvent ensuite. Bilan : la consommation électrique des installations est divisée par deux.

LRD

Plus d'herbe...

A l'origine du Plac, les sécheresses des étés 2003 et 2005 ont mis en évidence la vulnérabilité du système agricole limousin : le manque de foin a contraint à en importer d'importantes quantités. « Les élus ont voulu passer des aides conjoncturelles décidées dans l'urgence à des solutions plus structurelles », résume Laure Chazelas, animatrice au Civam Limousin, à Naves, en Corrèze.

Avec l'appui du Conseil régional, le Civam Limousin travaille sur l'indépendance en protéines, notamment via la valorisation de l'herbe. Le programme Herbe et fourrage a ainsi pour ambition de faire manger plus d'herbe fraîche au troupeau limousin. Car plus une vache mange de l'herbe sur pied, moins elle a besoin de foin et de compléments alimentaires.

Pour favoriser cette piste, il faut amener les bêtes le plus tôt possible dans les pâturages à la sortie de l'hiver. Cela paraît frappé au coin du bon sens, mais à cette époque de l'année, les prairies sont plutôt dégarnies. Aussi « les éleveurs craignent-ils que les bêtes n'aient pas assez à manger et préfèrent les garder à l'étable pour y contrôler ce qu'elles avalent », témoigne Laure Chazelas.

Pour savoir quand il y a assez d'herbe pour le troupeau, il suffit d'additionner les températures moyennes journalières à partir du 1^{er} février. Dès qu'un seuil donné est atteint, variable selon les types de prairies, cela signifie qu'il y a assez d'herbe pour les animaux. « Jusqu'à un à deux mois peuvent être gagnés ainsi », souligne Laure Chazelas. En prime, l'herbe plus jeune est de meilleure qualité alimentaire. Et la sortie précoce des vaches favorise sa repousse pour la suite de la saison.

En complément, les agriculteurs sont formés pour bien analyser leurs prés pour évaluer, d'après la taille et la densité des repousses, combien de vaches ils sont capables de nourrir sur quel laps de temps. La rotation des pâtures est ainsi optimisée. Au bilan, cette gestion de l'herbe réduit l'utilisation de foin et l'achat de compléments alimentaires.

... et moins de soja

Même si l'élevage limousin est plutôt extensif, le bétail est en partie nourri en protéines concentrées. De quoi mobiliser les agrobiologistes réunis au Gablim et les acteurs de l'emploi agricole et rural fédérés à l'Ardear : ces deux associations aident les éleveurs à faire l'impasse sur le soja importé du Brésil sous forme de tourteaux, résidus solides obtenus après extraction de l'huile des graines.

C'est la finalité du deuxième programme du Plac, Indépendance énergétique et alimentaire des exploitations agricoles. Des tourteaux de colza et de tournesol cultivés en Creuse sont à disposition pour remplacer le soja.

Pour le climat, les avantages de ces deux programmes sont nets. Moins de soja, c'est moins de déforestation (voir page 25) et moins de tragédies humaines. Moins de foin, c'est moins d'énergie fossile pour couper et sécher l'herbe. Et si, en plus, les prairies sont enssemencées avec des légumineuses, comme le propose le Civam Limousin, c'est moins d'azote synthétique à appliquer et donc moins d'émissions d'oxyde nitreux (voir page 32).

Le Civam Limousin a réalisé des études de cas aux résultats spectaculaires. La consommation d'azote par tonne de viande produite a été divisée par deux au minimum et jusqu'à onze selon les exploitations.

Les éleveurs sont unanimement surpris. Et ils se félicitent d'une meilleure qualité de vie : le travail est moindre et plus intéressant. Leurs revenus sont aussi à la hausse, car ils dépendent beaucoup moins en achat d'intrants pour une production souvent similaire. Autrement dit, ils sont beaucoup plus efficaces parce qu'ils valorisent beaucoup mieux les ressources disponibles.

Taxer vaches et moutons

L'un des arguments du Conseil constitutionnel qui, en France, a annulé la contribution carbone qui devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier est que cette loi exclut l'agriculture. Ignorer un secteur responsable de 27 % des émissions du pays, c'est en effet une sérieuse lacune.

En Nouvelle-Zélande, une telle omission aurait été pire puisque les élevages d'ovins et de bovins sont responsables de... la moitié des émissions du pays. Le pays du long nuage blanc est ainsi l'un des rares à avoir mis sur pied une politique de diminution de ses émissions agricoles, qu'il a incluse dans le tout nouveau marché des quotas d'émissions qui entrera en action à partir de 2015.

Son voisin australien y a renoncé in extremis sous la



pression du très puissant lobby agricole productiviste. Cette victoire d'arrière-garde pourrait être de très courte durée. A Copenhague, en décembre, la Nouvelle-Zélande a lancé l'idée d'une Alliance globale pour la recherche en matière de réduction des émissions de

gaz à effet de serre d'origine agricole. Plus de quinze pays, dont les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, l'Irlande, le Danemark, la Hollande et la Suisse y ont adhéré. Le but est d'encourager les échanges entre instituts de recherche et chercheurs.

LRD



F. GANA / Chemin Faisant

Joseph Cabaret, installé à Hillion, en bord de mer dans les Côtes-d'Armor, a décidé de revenir à une alimentation herbagère pour ses vaches lorsqu'il a réalisé que le fonctionnement de sa ferme nuisait à l'activité des conchyliculteurs de la baie de Saint-Brieuc.

Des économies d'énergie

Arnaud Schreiner, de la Chambre régionale d'agriculture, anime le troisième programme du Plac, Economies d'énergie et développement des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles. Il a d'abord généralisé les diagnostics de consommation d'énergie dans les fermes, puis conçu des actions ad hoc.

« Nous avons mis en place des formations en économie d'énergie pour les agriculteurs, notamment sur l'utilisation des engrais et la conduite des tracteurs », raconte Arnaud Schreiner. D'autres réalisations incluent le séchage du foin en grange équipée de panneaux solaires et des unités de biogaz.

Le biogaz repose sur le procédé de méthanisation, qui consiste à récupérer des déchets agricoles pour fabriquer de l'électricité, de la chaleur et de l'engrais. Le substrat (lisiers, déchets organiques) est placé dans un digesteur. Le biogaz – ou méthane – qui en ressort alimente une chaudière à cogénération qui produit électricité et chaleur. Le digestat est

retraité avant d'être épandu sur les champs (LaRevueDurable, 2008).

Deux installations sont en construction dans le Limousin. Une chez un agriculteur en Creuse, qui utilisera 5000 tonnes de substrats agricoles pour générer 440 000 kWh d'électricité revendus à EDF et 740 000 kWh thermiques qui chaufferont cinq maisons, des bâtiments d'exploitation et la grange de séchage du foin. Coût du projet : 600 000 euros, dont 40 % d'aides publiques.

La seconde est en construction sur un lieu symbolique : le pôle de Lanaud, à 15 kilomètres au sud-est de Limoges. C'est là qu'est conservé le patrimoine génétique de la race limousine. Elle produira 625 000 kWh électriques et 720 000 kWh thermiques. L'électricité sera revendue à EDF et la chaleur générée abaissera la consommation de gaz naturel des bâtiments.

Le Plac apporte d'indéniables améliorations à un système à bout de souffle, mais il est

loin d'être révolutionnaire. C'est un pas dans la bonne direction, mais seulement au niveau de la gestion des exploitations et des techniques utilisées.

Des pistes plus ambitieuses consisteraient à favoriser les élevages bio et à explorer une agriculture plus diversifiée, qui ne serait plus centrée sur l'industrie de la viande bovine. Avec le soutien du Conseil régional, le Réseau Agriculture durable du Limousin (Rad) y travaille. ■

*Faire l'impasse
sur le soja
importé*

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DURABLE. *Le biogaz agricole français cherche sa voie*, LaRevueDurable n° 29, mai-juin 2008, pp. 33-36.

MOUCHET C. *Dans l'Ouest français, le Réseau Agriculture durable apporte des solutions*, LaRevueDurable n° 20, avril-mai-juin 2006, pp. 48-51.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.rad.org

www.agriculture-durable-limousin.org